

# Sécurisation du haut de l'avenue de la Libération

## La nécessité d'un aménagement

La portion de l'avenue de la Libération comprise entre l'ENILV et le complexe sportif Labrunie ne comportait pas de trottoirs, obligeant les piétons à circuler sur la chaussée. Or, ce secteur est fortement utilisé par les élèves se rendant au lycée Sainte-Famille et au complexe sportif municipal.

## Aménagements pour sécuriser la traversée de l'avenue

- Réduction de la largeur de la voie afin de réduire la vitesse des véhicules,
- Création d'un îlot central permettant de traverser en deux fois sur un site protégé.



## Aménagement pour sécuriser les cheminements des piétons et cyclistes

- Création d'une piste cyclable et d'un cheminement piétonnier en dehors de la chaussée.

**Réalisation :** juillet – septembre 2008

**Coût :** 110 000 €